



LE MANS, le 13 juin 2018.

**Lettre adressée à
Madame la Secrétaire Générale
des MTES et MCT**

Patrick ROGEON - Secrétaire National du syndicat
DDT de la Sarthe - 19, bld Paixhans - 72100 LE MANS
Tél. : 02.72.16.40.07. - Mél. : patrick.rogeon@sarthe.gouv.fr

Objet : CAP mobilité des AAE – Nécessité de remettre en place une réunion préparatoire pour le prochain cycle 2019-03.

Madame la Secrétaire Générale,

La CAP mobilité du 31 mai 2018 des Attachés d'Administration de l'État a été organisée dans des conditions particulièrement dégradées, peu propices à une concertation approfondie, malgré toute la bonne volonté et l'implication réelle des acteurs de la DRH concernés.

En effet, pour la première fois, votre administration a décidé, par souci d'économie de temps et de moyens consacrés, de supprimer la tenue d'une pré-CAP. Officiellement, l'administration évoque surtout un calendrier raccourci en raison de l'année électorale de 2018, mais en réalité, pour notre syndicat, la réduction des effectifs sur les fonctions support démontre manifestement ses résultats, alors même que l'exercice de gestion s'est alourdi et complexifié sous l'effet de la concurrence et des jeux de chaise musicale induites par une part considérable de postes « susceptibles d'être vacants ».

Force est de constater que nos prévisions se sont confirmées : la CAP s'est apparentée à une « réunion marathon » au cours de laquelle les dossiers étaient survolés, l'analyse des motivations d'avis défavorable formulées par les services était difficile, la vérification des mobilités imbriquées et conditionnées était aléatoire. Les interventions des élus étaient compliquées, et la prise de notes relevait d'un exercice laborieux. Bref, une CAP comme jamais les élus n'en avaient vécu !

La DRH avait en outre souhaité expérimenter, lors de cette CAP sans pré-CAP, un support de travail dématérialisé, ce qui est une très bonne avancée, nous souhaitons encore le souligner. Le bilan n'est pas satisfaisant et des améliorations devront être apportées assurément : les élus de l'UNSA-UPCASSE sont prêts à vous faire des propositions et à rencontrer la DRH à cet effet.

Il est impératif que l'administration prenne toutes les mesures nécessaires pour réussir la prochaine CAP des mobilités et ne pas renouveler le scénario auquel nous venons d'assister.

Notre syndicat vous demande de programmer une réunion préparatoire à la prochaine CAP prévue le 7 novembre, afin que celle-ci ne se consacre qu'aux dossiers les plus problématiques. Des échanges en amont peuvent d'ailleurs faciliter le travail de cette réunion préparatoire. Vous comprendrez que nous n'accepterons pas de réitérer la CAP du 31 mai dernier !

Je profite de notre échange pour vous joindre en copie la déclaration liminaire lue par les élus de l'UNSA-UPCASSE lors de la dernière CAP et qui rappelle nos positions sur les projets du Gouvernement au sujet des CAP dans le cadre de AP2022.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Secrétaire Générale, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Le Secrétaire National
de l'UNSA-UPCASSE,

SIGNE

Patrick ROGEON